L'Echo Vindellois

Lettre d'information 2016

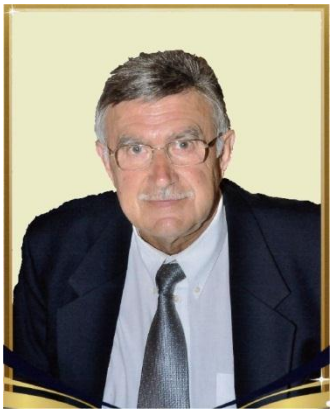

Le Mot du maire

Chers Vindelloises et Vindellois,

Je voudrais vous faire part de mon profond désarroi vis à vis de réflexions et de critiques subies par certains employés communaux et élus, dans le courant de cet été.

Nous savons tous que les décisions importantes prises ne peuvent pas plaire à tout le monde et je voudrais m'expliquer sur certaines de nos actions ou inactions.

La conjoncture actuelle ne nous permet pas de faire de grosses dépenses. Je vous assure que nous y veillons et je veux vous le prouver en apportant une note positive à chacun de nos choix importants.

Le terrain de foot par exemple : Les agents communaux l'ont réensemencé et créé un système d'irrigation avec un groupe motopompe et un réseau de 600ml de tuyaux. L'eau est prise dans la Méronne. Tout cela dans le but de faire des économies sur le prix de l'eau et de conserver un terrain qui devenait impraticable en période de sécheresse. Compte tenu du résultat obtenu, beaucoup d'équipes de foot adverses nous ont envié notre terrain qui représente une bonne image de Vindelle et un confort pour nos jeunes qui l'utilisent en compétition.

(*Je tiens à remercier les riverains qui, pendant la réalisation du chantier, nous ont permis de passer et de travailler sur leur propriété*).

Le bar-restaurant : Le bâtiment était à vendre. Nous avons pensé que pour sauver le commerce multi-services local, la commune devait l'acheter et le réhabiliter.

Il y a 8 ans, nous avons créé dans l'ancienne école : 3 logements, un cabinet d'infirmières, une boulangerie et un salon de coiffure. Il paraissait logique que l'immeuble du bar-restaurant devienne aussi un bien communal. Il était très vétuste, nous avons décidé de le restaurer et de le mettre aux normes actuelles.

Le futur logement de l'étage sera complètement indépendant du commerce, ce qui nous permettra de le louer plus facilement. Le montant des deux loyers (*logement et commerce*) remboursera l'emprunt. L'immeuble, comme les autres, restera dans le patrimoine communal, donc, pas de coût supplémentaire pour les administrés Vindellois. Par souci d'économie, nous avons réservé aux agents communaux, une partie des travaux de démolition intérieure du bâtiment, l'isolation thermique et le réseau d'assainissement. La première phase est terminée, place maintenant aux entreprises.

Afin de permettre à nos locataires-commerçants de pouvoir travailler et de ne pas perdre leur clientèle pendant la durée des travaux, nos agents ont transformé et aménagé provisoirement l'ancienne salle des fêtes en bar-restaurant, ce qui leur a demandé un travail important.

Le logement de l'ancienne poste : Suite à une fuite et à un important dégât des eaux, les employés communaux ont dû démolir et reconstruire complètement la salle de bains.

Parlons aussi des autres bâtiments de la commune : Les agents communaux ont refait la toiture du salon de coiffure, l'ancienne salle des fêtes va subir le même sort d'ici peu. Les peintures du bandeau de la salle des fins bois ont été rafraîchies. (*Compte-tenu du nombre de locations, cette salle doit rester accueillante et en bon état*).

Tous ces travaux, exécutés en régie par le personnel communal, permettent de réaliser une **non-dépense importante.** Je vous rappelle que le recours aux travaux en régie améliore la capacité d'autofinancement brut de la commune, ce qui lui permet d'améliorer sa situation financière afin de poursuivre ses opérations d'investissement.

Il a fallu aussi prendre du temps pour fleurir le bourg. On ne peut pas être négatif quant au fleurissement de notre place. Les jardinières autour de celle-ci et sur la corniche de la mairie ainsi que le parterre ont été appréciés par beaucoup d'entre vous. Tout cela aussi au moindre coût puisque notre agent communal, passionné par les fleurs a mis à notre disposition sa propre serre. Il les a cultivées lui-même. Afin de gagner du temps et d'économiser de l'eau un arrosage automatique a été réalisé.

Je sais, certains diront que les villages ont été délaissés. Les travaux importants entrepris ne nous ont pas permis d'en faire plus par manque de temps et aussi financièrement. Le désherbage des villages a été une source de bien des critiques cet été. Il faut se souvenir que le printemps a été cette année, très pluvieux. L'herbe a poussé vite et avec la charge de travail engagée, nous nous sommes fait déborder. Beaucoup d'autres communes ont aussi connu la même situation à cette période.
Il faut savoir que l'utilisation des désherbants et pesticides, maintenant interdite, générera du travail supplémentaire ou des obligations différentes.
Je répondrai que certaines réactions ont été parfois exagérées. Personne ne vient à la mairie pour s'insurger au sujet des déchets que l'on voit sur les bords de routes et qu'il faut, là aussi passer du temps pour les enlever : bouteilles en verre, en plastique, emballage Mac Do…. détritus divers, etc…..Je trouve cela pourtant bien plus polluant et sale que des herbes hautes !……
Je terminerai sur le sujet de nos employés communaux qui ont été la cible de certaines réflexions désobligeantes, **mais qui, en aucun cas, ne méritent d'être insultés.** La commune s'agrandit et compte plus de 1050 habitants. Son entretien et certaines contraintes deviennent importants. Le nettoyage des bords de routes, des fossés, des chemins de randonnée, de l'école, plus tous les chantiers sont réalisés grâce à leurs compétences. Les employés communaux nous permettent de valoriser notre patrimoine au moindre coût et de le pérenniser.

La réforme des collectivités territoriales impulsée par la loi NOTRe entre dans sa mise en application. **Le 31 décembre 2016,** notre communauté de communes « Braconne-Charente » cessera d'exister après 24 ans de services auprès des 15 000 habitants des 7 communes qui la composent.
Le 1er janvier 2017, de la fusion de 4 collectivités : la communauté de communes Braconne-Charente, la communauté de communes de Charente-Boëme-Charraud, la communauté de communes de la Vallée de L'Echelle, et de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême, naîtra une nouvelle communauté d'agglomération de 38 communes comptant plus de 140 000 habitants. Elle continuera de s'appeler « Grand Angoulême » et devra mieux rayonner au sein de la région « Nouvelle Aquitaine ». Elle a aussi vocation, pour ses habitants de mieux mettre en valeur les richesses de chacune des 38 communes, qu'elles soient urbaines ou rurales.
Afin de vous permettre de découvrir et de mieux comprendre les enjeux de cette fusion, la problématique de l'exercice des différentes compétences « obligatoires », « optionnelles » ou « facultatives » ainsi que l'avancée de nos travaux, **un forum de participation citoyenne sera organisé à l'espace « Carat » le 17 novembre. Vous y êtes tous invités.**

La rentrée scolaire, suite au plan Vigipirate, a fait l'objet d'une attention particulière pour assurer la sécurité dans l'école. La protection des espaces scolaires a dû être renforcée pour tranquilliser les élèves, leurs familles et le personnel. Pour cela, des changements dans les habitudes ont été nécessaires (*notamment dans l'accès à l'école et dans le stationnement*). Merci aux parents d'élèves pour leur compréhension.

Pour conclure, au nom de l'équipe municipale majoritaire, toujours mobilisée sur le vaste projet de la réforme territoriale ainsi que sur **son attachement aux bienfaits du service public,** je vous assure de mon entier dévouement.
Les préoccupations qui nous habitent n'ont d'autre objet que de vous permettre de continuer à vivre sereinement et fraternellement au sein de notre belle commune de Vindelle.

Merci de votre confiance. Bien cordialement.

Votre maire, André FRICHETEAU

Sommaire

Equipe de rédaction : Jean-Marc AMSLER, Robert BOUYSSOU, Sylvie CREVEL, Emilie DOS SANTOS, André FRICHETEAU, Emmanuelle PELLIER, Bruno PROUX, Gilbert EYMOND.

Directeur de publication : **André FRICHETEAU**, Maire
Impression : **Commune de Vindelle**

Le Mot du maire 2
Carnet de famille 5
Infos locales : 5
Actions en cours – Travaux en Régie 5
Fleurissement de la place de la Mairie : 5
Terrain de Foot, irrigation : 5
Aménagement du bar dans l'ancienne salle des fêtes : 6
Travaux dans l'ancien Bar restaurant de la Mairie : 6
Couverture du salon de coiffure : 6
Peinture à la Salle des Fins Bois : 6
Déplacement de la boite aux lettres du Bar de la Mairie : 6
Déploiement du Très Haut Débit 7
Info desserte locale par les Bus Citram 8
Nouvelles consignes de tri des déchets 9
INFORMATIONS SIAEP/VEOLIA 13
LES FEUX DE PLEIN AIR 14
Présentation du CAUE 15
Lettre circulaire de l'A.R.S. 16
La viticulture évolue 17
Modification des jours d'ouverture des guichets de la Préfecture 17
Marché du Dimanche matin 18
Base Canoë-kayak de Vindelle 18
Marché de pays 2016 à Vindelle 20
Numéros de téléphones utiles 21
Nos Infirmières : 21
Notre mairie : 21
Nos assistantes maternelles : 21
Nos commerces de Vindelle : 21
Sites internet et contacts : 21
Les entreprises dont le siège se situe à Vindelle : 22
Les animations passées - Le communiqué des Associations 23
Association PEPS 23
Gymnastique Volontaire 24
A .P.E Balzac-Vindelle 24
Association Baby-foot Club Vindellois 25
Le Comité des fêtes de Vindelle 26
A.S.F.C. Vindelle 27
Société de chasse de Vindelle 28
Le Club des Aînés 28
Superbe réalisation d'un Vindellois passionné d'avions 29
Agenda des manifestations à venir 29
Fête de l'armistice 29
Téléthon 2016 29
Repas des aînés 29
Fêtes animées par le Comité des fêtes : 29
Activités animées par PEPS 29
Les notes d'humour de Robert : 30

Carnet de famille

NAISSANCES :

RIPOLL LIZÉE Marius	né le 26 septembre 2016
COQUILLAUD Lenny	né le 21 août 2016
POUGEARD Romane Léa	née le 4 août 2016
YASSA Jules Lucien Marcel	né le 19 juin 2016
DEBAUD Gabin Aurélien	né le 4 mai 2016
CHARRASSIER Emma Isabelle Adeline	née le 16 mars 2016

Bienvenue aux nouveaux petits Vindellois

MARIAGES :

Le 16 avril 2016	DELAPLANCHE Dominique Maurice et RAULT Lucette
Le 14 mai 2016	COCHARD Fabien Denis et MORIN Chantal Nicole
Le 11 juin 2016	LE CUNFF Yuna et SALIOU Erwan
Le 15 juillet 2016	du REAU de la GAIGNONNIERE Marie-Laure Flore et GRASSIN d'ALPHONSE Geoffroy Henri Marie Vital
Le 13 août 2016	BRODUT Gilles Eric et LAURENT Pascale

Tous nos vœux de bonheur aux Mariés

DÉCÈS :

Le 31 mars 2016	ROBERT Yvette Marcelle veuve BARJOLIN André René Noël
Le 5 mai 2016	BROUILLET Claudette épouse DUJARDIN Gilbert
Le 1 octobre 2016	CLERFEUILLE Réjane Pierrette veuve FAVRE Raymond Louis
Le 7 octobre 2016	PERRAIN Paulette, Andréa veuve de SARDET Rémi Edmond

Nos sincères condoléances aux familles

Infos locales :

Actions en cours – Travaux en Régie

Fleurissement de la place de la Mairie :

Aménagement et mise en place de parterres avec des plantes persistantes et des arbustes devant l'entrée de la Mairie, installation de jardinières sur les barrières autour de la place et devant les commerces et installation d'un système d'arrosage automatique sur l'ensemble *(proposition et réalisation : Bernard LAMAIN)*

Le choix de plantes persistantes et d'arbustes pour le parterre évitera d'avoir à renouveler chaque année l'achat de fleurs. Des jardinières fleuries ont également été placées de part et d'autre de l'entrée de la salle des fins bois, attention qui fut appréciée des personnes qui ont loué la salle, mais pas seulement.

Terrain de Foot, irrigation :

Afin de pouvoir continuer à arroser le terrain de foot à la saison sèche de façon durable, sans devoir utiliser l'eau de l'adduction qui représente un coût non négligeable, le puit n'étant pas suffisant, il a été procédé à l'installation d'une station de pompage sur la Méronne et création d'un réseau de

600ml de tuyaux pour canaliser l'eau jusqu'au terrain de Football. *(Merci aux riverains qui ont accepté que leur terrain soit utilisé pour la mise en place des tuyaux, ainsi qu'à Sébastien Yassa qui a effectué les travaux de tranchées nécessaires à l'enfouissement des canalisations)*

Aménagement du bar dans l'ancienne salle des fêtes :

Afin de permettre la continuité de l'activité du Bar Restaurant, des travaux d'aménagement ont été réalisés dans l'ancienne salle des fêtes : transfert du « piano » dans la cuisine, mise en place d'un comptoir, remplacement des portes et mise en place de défenses aux fenêtres pour améliorer la sécurité des lieux…

Travaux dans l'ancien Bar restaurant de la Mairie :

Afin de minimiser les dépenses de rénovation, la mairie a décidé de faire effectuer une partie des travaux en régie par les agents communaux, par exemple la démolition de l'ensemble des cloisons du logement situé au-dessus du bar restaurant, l'isolation thermique ainsi que l'assainissement avant de confier aux artisans la suite des travaux d'aménagement.

Couverture du salon de coiffure :

Suite à des fuites répétées au niveau de la toiture du salon de coiffure, celle-ci a été entièrement refaite et étanchée avec au passage l'ajout d'un film écran sous tuiles afin de protéger au mieux contre les infiltrations d'eau.

Peinture à la Salle des Fins Bois :

Avec le temps, la peinture des parties métalliques de l'auvent de la façade de la salle des Fins Bois s'était écaillée et était très fanée avec par endroits des taches de rouille qui commençaient à apparaître. L'équipe a donc remis en peinture l'ensemble de l'ouvrage avec un changement de teinte qui donne un aspect plus moderne que le bleu d'origine.

Déplacement de la boite aux lettres du Bar de la Mairie :

Compte tenu du démarrage des travaux du bar, l'ancienne boite aux lettres a été supprimée et une nouvelle a été installée sur le mur du local des infirmières.

Avant

Après

Déploiement du Très Haut Débit

Fin septembre, **9ème** report pour l'arrivée du très haut débit à Vindelle ! Début octobre, on nous annonce la date du 1er décembre 2016. Mi-octobre l'information se confirme et même pire, c'est encore repoussé, ce ne sera pas avant 2017. Mais contrairement à ce qui peut se dire ici et là, c'est bien le SDEG16 qui « traîne la patte » et non l'opérateur Orange, qui comme nous tous, commence à s'impatienter.

Renseignements pris auprès de Christophe RAMBLIERE, Vice-Président du comité Ad hoc THD du SDEG16, ce dernier nous informe que l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) du SDEG lui a assuré en juin 2016 que tout était ficelé et qu'il ne pouvait y avoir de nouveaux retards… Bien entendu, Christophe Ramblière s'indigne de tous ces reports successifs depuis avril-mai 2016 et évoque que le SDEG16 est en passe de récupérer de nouveaux contrats dans le cadre du déploiement de la fibre au niveau départemental et aurait tendance à nous oublier. Une explication s'impose !

Voici l'article de « Charente Libre » en date du 6/10/2016

Attendue depuis 2009, la fibre optique ne couvre toujours pas toute la zone des Montagnes à Champniers. Les commerçants s'agacent. La communauté de communes renvoie la balle au syndicat départemental d'électrification.

«C'est une prise d'otages. Et cela fait des mois que ça dure! Et combien de temps cela va-t-il encore durer? Un, deux, trois, six mois? Personne ne peut nous le dire.» Laurent Gazeau, le président de l'Association de développement d'Angoulême-nord qui regroupe une centaine de commerçants et industriels des Montagnes et environs, n'en peut plus d'attendre le très haut débit. Promise en mars, puis juin, puis à la rentrée, la fibre optique, pourtant passée dans les réseaux, n'est toujours pas accessible aux professionnels. Pire, la toute nouvelle zone des Montagnes-ouest a été livrée sans fibre optique. *«C'est incroyable de nos jours, il faut que nos élus en aient conscience»*, peste Anick Bunel, la directrice de Cultura qui a ouvert son nouveau magasin le 18 mai.

«Cela fait cinq ans que je suis sur ce dossier. Là, c'est bon! Je sors de la cour de récré...», s'emporte à son tour Christophe Ramblière, le vice-président en charge des techniques de communication à la CDC Braconne-et-Charente, tout aussi irrité par ce dossier. *«Il a fallu gérer les tensions avec Orange, et surtout le décalage entre les annonces et les actes »*, reprend l'élu. *« Le gros problème c'est que tout le monde n'a pas la même notion du temps : il y a celui des fonctionnaires et celui de l'économie.»* Christophe Ramblière n'y va pas avec le dos de la cuillère. Dans sa ligne de mire, le Syndicat départemental d'électricité et de gaz (SDEG16), que Braconne-et-Charente a choisi comme maître d'ouvrage du chantier. *«Je reçois quatre à cinq coups de fil par jour à ce sujet, maintenant, je les renvoie vers le SDEG! Moi, je ne peux plus rien pour les chefs d'entreprise et les salariés qui m'appellent»*, s'emporte Christophe Ramblière.

En attendant enfin une bonne nouvelle, certains ont pris les devants. Comme Christopher Vandewelle, le patron de l'hôtel Ibis Styles : *«J'ai investi dans l'installation de six nouvelles lignes ADSL il y a un an. Aujourd'hui, j'en ai douze pour répondre aux besoins de mes clients.»* Pour l'hôtelier comme beaucoup de ses collègues, l'absence de très haut débit handicape les échanges entre entreprises : *«Les dossiers numériques que nous échangeons sont souvent lourds. Cela met un temps infernal quand ça veut bien marcher...»*, lâche Christopher Vandeweele.

Le Sdeg, maître d'ouvrage, se défend

Visée par les critiques de Christophe Ramblière, la directrice du SDEG, Laure Gauthier, qui suit en direct ce dossier, n'est pas sur la même longueur d'onde. *«Si la première saisie des trois communautés de communes [Braconne-et-Charente, Charente-Boëme-Charraud et Vallée-de-l'Échelle, NDLR] pour l'installation de la fibre dans les entreprises et le haut débit chez les particuliers remonte à 2009, la prise de décision remonte à 2014 et le premier bon de commande de travaux a été signé le 12 février 2015»*, situe Laure Gauthier, qui relativise ainsi l'impatience des commerçants.

Elle convient toutefois qu'il y a eu des périodes un peu difficiles durant les travaux, menés par trois entreprises distinctes sous la maîtrise d'œuvre de SF Projet : *«Les périodes de congés d'été où on est resté un peu en stand-by ; des retards dans la livraison de la fibre optique en raison d'une demande énorme un peu partout en France»*, cite la directrice du SDEG. En plus de l'installation de la fibre au pied de l'entreprise, le SDEG assure également le câblage à l'intérieur des locaux. *«À chaque fois, il nous faut donc une autorisation de l'occupant des lieux avant d'intervenir, ce qui peut prendre du temps»*, rappelle la directrice du syndicat qui a cependant une bonne nouvelle : le chantier était prévu pour une durée de quatre ans et estimé à près de 10 millions d'euros. *«Nous serons en dessous de ce coût, entre 7 et 8 millions»*, assure-t-elle.

*Par **François GOUBAULT**, publié le 6 octobre 2016*

Il n'y a donc pas qu'à Vindelle qu'on attend la fibre, c'est le même problème sur la plus grande partie du territoire de la CDC et bien au-delà. Les élus ont fait leur travail et continuent de défendre le dossier. Certes le projet fut dans les premiers au niveau national en tous cas le premier de ce type en Charente où trois communautés de Communes se sont associées et engagées financièrement pour répondre à un besoin de plus en plus fort des administrés alors que l'état n'avait encore rien fait pour

organiser le déploiement. Ce fut le cas en 2010 avec le Schéma directeur territorial d'aménagement numérique (SDTAN) instauré par la loi relative à la lutte contre la fracture numérique, dite loi « Pintat » du 17/12/2009. Le programme national très haut débit lancé en juin 2010 fixait **l'objectif de couvrir le territoire en très haut débit <u>d'ici à 2025</u>** et positionnait alors le **Conseil Départemental** comme maître d'ouvrage ce qui suffit à expliquer une prise de retard relativement importante dans la réalisation du projet. Cependant le nouveau président, *F. Bonneau,* est un pro-fibre qui avait lui-même en son temps critiqué le choix du Wifi, (*cf Alsatis*) pour 4.2 Millions d'euros, fait par son prédécesseur.
Aux dernières nouvelles, d'après Christophe Ramblière, il est prévu une réunion avec Orange, le SDEG et l'AMO mais la date n'est pas encore arrêtée. Patience donc…

Bruno PROUX

Info desserte locale par les Bus Citram

Nous rappelons que **la tarification est unique** sur tout le réseau de transport départemental, **à savoir 1 € quel que soit le trajet**. L'autocar est financièrement bien plus avantageux que la voiture. Cette tarification devrait inciter de nombreux Charentais à tenter l'expérience !
N'hésitez pas à contacter les agences pour plus de renseignements sur les horaires, les arrêts, les titres de transport… **Angoulême (*Cartrans*) au 05.45.95.95.99**

5 ANGOULÊME → AIGRE

PÉRIODES SCOLAIRES	LMMJVS	LMMJV	LMJV
PÉRIODES PETITES VACANCES	LMMJVS	LMMJV	
PÉRIODE VACANCES ÉTÉ	LMMJV	LMMJVS	
Angoulême SNCF (Côté gare)	**12.15**	**17.18**	**18.26**
Angoulême Franquin (Sens montant)	12.19	17.22	18.30
Angoulême Hôtel de ville (Place Bouillaud)	12.21	17.24	18.32
Angoulême Cathédrale (Jardin vert)	12.22	17.25	18.33
Angoulême Saint-Cybard	12.27	17.30	18.38
Saint-Yrieix (L'ébeaupin - Encoche)	12.35	17.38	18.45
Vindelle (Mairie)	12.42	17.45	18.52
Marsac (Église)	12.49	17.52	18.59
Saint-Genis d'Hiersac (Basse)	12.55	17.58	19.04
Bignac (Lavoir)	12.59	18.02	19.08
Genac (Église)	13.05	18.08	19.14
La Chapelle (Mairie)	13.11	18.14	-
Marcillac (Mairie - Abribus)	13.14	18.17	-
Aigre (Place de la Poste)	**13.20**	**18.23**	**-**

5 AIGRE → ANGOULÊME

(!) Cette ligne ne fonctionne pas les jours fériés.

PÉRIODES SCOLAIRES	LMMJV	LMMJVS	LMMJV	LMMJV
PÉRIODES PETITES VACANCES		LMMJVS	LMMJV	
PÉRIODE VACANCES ÉTÉ		LMMJV	LMMJVS	
Aigre (Place de la Poste)	**-**	**8.45**	**12.45**	**13.20**
Marcillac (Mairie - Abribus)	-	8.51	12.51	13.26
La Chapelle (Mairie)	-	8.54	12.54	13.29
Gourville (Église)	6.30	-	-	-
Genac (Église)	6.38	9.00	13.00	13.35
Bignac (Lavoir)	6.42	9.06	13.06	13.41
Saint-Genis d'Hiersac (Basse)	6.46	9.10	13.10	13.45
Marsac (Église)	6.54	9.16	13.16	13.51
Vindelle (Mairie)	7.03	9.23	13.23	13.58
Saint-Yrieix (L'ébeaupin - Encoche)	7.09	9.30	13.30	14.05
Angoulême Saint-Cybard	7.15	9.34	13.34	14.09
Angoulême SNCF (Côté gare)	7.31*	*	*	*
Angoulême Franquin (Sens montant)	7.28	9.42	13.42	14.17
Angoulême Hôtel de ville (Place Bouillaud)	7.26	9.44	13.44	14.19
Angoulême Cathédrale (Jardin vert)	**7.25**	**9.45**	**13.45**	**14.20**

* Desserte à la demande

Nouvelles consignes de tri des déchets

ECO EMBALLAGES

calitom service public des déchets

SMICTOM de Braconne Charente Boixe

JE TRIE DÉJÀ DANS MON SAC JAUNE

Aujourd'hui, le recyclage évolue pour nous permettre de trier encore plus.

toutes les briques, cartons, papiers, journaux, enveloppes

toutes les boîtes, bidons, barquettes et aérosols en métal

toutes les bouteilles d'eau, de jus de fruits, soda...

tous les flacons de produits de toilette et de produits ménagers vides

TOUJOURS DANS LE CONTENEUR À VERRE

bouteilles, pots et bocaux en verre

NOUVEAU !

Vous pouvez désormais trier la totalité des emballages en plastique.

toutes les barquettes

tous les pots et boîtes

tous les sacs et sachets

tous les films

Pas besoin de les laver...
il suffit qu'ils soient bien vidés !

PAS GRAND CHOSE DANS MON SAC NOIR

lingettes, emballages sales, couches, vaisselle cassée, objets...

PENSEZ-Y !

Textiles

POINTS RELAIS OU DÉCHÈTERIE

Électriques & électroniques

RETOUR EN MAGASIN OU DÉCHÈTERIE

Radiographies

DÉCHÈTERIE

Consommez autrement...

Recycler, c'est bien. Jeter moins de déchets, c'est mieux !

Faites vos courses avec un cabas

Buvez l'eau du robinet

Adoptez les produits écolabellisés

Choisissez les grands formats

Bannissez les produits à usage unique

Les autres filières de tri

Don
pour le réemploi

Compostage
pour les bio-déchets

Déchèterie
pour encombrants / toxiques

Conception Maia : maia-creation.com • © photographies : flaticon - freepik - istock - fotolia : Roman Samokhin - aopsan - sumire8 - showcake.

Plus d'informations auprès de votre organisme de collecte :

calitom service public des déchets
19 route du Lac des Saules - ZE la Braconne - 16600 Mornac - N° vert 0 800 500 429 - www.calitom.com

Rouillacais
314 avenue Jean Monnet - BP16 - 16170 Rouillac
Tél. 05 45 96 99 40 - www.cdcrouillacais.fr

SMICTOM de Braconne Charente Boixe
Le Paradis - 16430 Balzac
Tél. 05 45 69 45 69
www.braconne-charente.fr

SMICTOM BRACONNE CHARENTE BOIXE Tél : 05.45.94.45.40 / 07.87.34.87.10 smictom16@gmail.com

INFORMATIONS SIAEP/VEOLIA

Le télé-relevé, un service gratuit

Dans le cadre du contrat avec le Syndicat d'Eau Potable de Champniers, VEOLIA est chargé d'équiper les compteurs d'un dispositif de télé-relevé.

En effet, le Syndicat a souhaité, à travers cette initiative, faciliter la gestion de votre consommation et pouvoir vous alerter en cas de fuite. Ce service, gratuit, sera disponible dès que le déploiement des installations sera terminé (*janvier 2018*).

Soyez assurés que ce procédé ne représente aucun danger pour votre santé : les gammes d'ondes sont similaires à celles utilisées dans le domaine hospitalier (*Bande Industrielle Scientifique Médicale*) et les équipements de télé-relevé utilisent des gammes de très faible puissance et ce, uniquement lors des transmissions (*moins de 5 secondes par jour*).

Le réseau fixe de Télé-relevé des compteurs

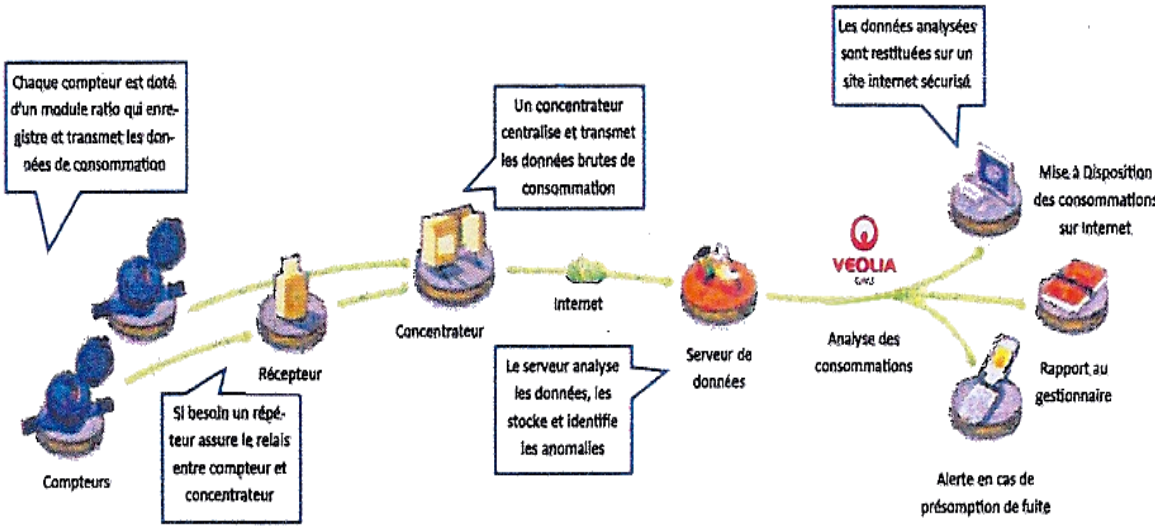

IMPORTANT :

Le règlement de service du Syndicat d'Eau dont dépend la commune de Champniers stipule dans le paragraphe 5.2, que l'abonné est tenu d'accepter l'installation du capteur posé sur le compteur, du module radio et des câbles qui les relient.

Comment se déroule l'intervention?

Vous recevrez un courrier vous fixant un rendez-vous une dizaine de jours avant la date programmée. Si le RDV ne vous convient pas, vous avez la possibilité de recontacter les services au 05 61 80 09 02 pour fixer une nouvelle date.

Le jour **J**, un technicien intervient, selon l'âge de votre compteur, soit pour le remplacer, soit pour l'équiper d'un module radio. Cette opération ne prend qu'une quinzaine de minutes.

LES FEUX DE PLEIN AIR

Arrêté préfectoral du 3 mai 2016

Sont strictement INTERDITS toute l'année :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone urbaine ;
- Brûlage des déchets verts municipaux, d'entreprises (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes …) ;
- Lâcher de lanternes célestes ;
- Brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont AUTORISÉS selon la période et sous conditions :

- Brûlage des déchets verts ménagers pour les communes en zone rurale ou périurbaine : du 01/10 au 31/12 et du 01/03 au 31/05.

Dérogation valable jusqu'au 1er juin 2018

- Brûlage des déchets verts issus des bassins d'eaux usées ou des travaux d'entretien de la ripisylve : du 01/11 au 30/04.

Sont AUTORISÉS sous conditions :

- Brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole ;
- Gestion forestière ;
- Écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumises à la PAC ;
- Brûlage des déchets verts parasités ou malade ;
- Feux d'artifices, feux festifs…

Les conditions pour faire brûler :

- **déclaration (*formulaire adapté*) et autorisation préalable du Maire ;**
- **respect de l'ensemble des conditions de sécurité (*distances de sécurité, vitesse du vent…*).**

Avant d'allumer un feu, consultez le serveur vocal au 05. 45. 97. 61. 40

Pour plus de détails, consulter le site internet des services de l'État, à l'adresse suivante : www.charente.gouv.fr

Présentation du CAUE

1 architecte, 1 paysagiste, 1 conseiller énergie à votre service

Vous souhaitez faire construire, restaurer, transformer une habitation et vous vous interrogez sur sa qualité architecturale, son intégration dans l'environnement, son confort d'usage et ses performances énergétiques.

L'architecte du CAUE vous aidera à formuler vos exigences fonctionnelles et esthétiques :

- Comment optimiser la configuration de votre terrain, implanter votre construction, organiser vos espaces, préparer la permis de construire
- Comment transformer une grange ou une vieille ferme, restaurer une toiture, remettre en état un enduit.
- Comment aménager vos combles, créer une extension, percer une ouverture dans un mur etc.

Le conseiller énergie vous informera sur :

- la maîtrise des consommations énergétiques
- les modes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire
- l'isolation
- sur l'écoconstruction
- les énergies renouvelables
- les aides financières à la réhabilitation énergétique.

La paysagiste pourra compléter les avis en vous donnant des idées sur l'intégration paysagère de votre habitation.

Le CAUE est une association issue de la loi sur l'architecture, qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale. Il dispense des conseils gratuits sur tous les projets en rapports avec ces thèmes.

Le **Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement** fonctionne en partenariat avec le Département avec qui il est lié par une convention.

Les **espaces INFO→ENERGIE** constituent un réseau de proximité mis en place par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) en partenariat avec la Région. Ils ont pour mission de conseiller les particuliers pour tous leurs projets en lien avec les économies d''énergie.
Le C.A.U.E. est l'Espace Info-Energie pour le département de la Charente

L'architecte, le conseiller énergie et la paysagiste du CAUE sont à votre disposition par téléphone ou sur rendez-vous. Ils vous informeront gratuitement et en toute indépendance.
Des permanences décentralisées ont lieu dans plusieurs communes du Département.
N'hésitez pas à vous renseigner au 05 45 92 95 93 ou caue16@wanadoo.fr.

Ces services sont rendus possibles dans des conditions de neutralité, de gratuité et de stricte indépendance grâce au soutien financier de partenaires publics (Cf. encadrés).

Les conseils délivrés par le CAUE ont un caractère consultatif. Ils ne peuvent se substituer ni à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France), ni à l'avis des services instructeurs de l'ADS, ni aux avis des autres administrations compétentes.

CAUE Charente et son espace INFO→ ÉNERGIE

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement
31, bd Besson-Bey - 16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 95 93 - Fax 05 45 95 51 74
infoenergie.caue16@wanadoo.fr - www.caue16.fr

Commune de Vindelle *Version Française*

Note d'informations aux habitants

La mise à disposition du public, de piscines, spas, jacuzzis etc.

Madame, monsieur,

Dans les établissements touristiques comme les gîtes, les chambres d'hôtes, les hôtels restaurants, les campings, etc. mettant à disposition de la clientèle, des piscines, spas, jacuzzi, etc., l'Agence Régionale de Santé (ARS) a constaté des défauts d'information des propriétaires concernant la déclaration d'ouverture de ces bassins.

C'est pourquoi, à sa demande, je vous rappelle que si vous disposez d'un bassin, quel qu'il soit, que vous mettez à disposition de vos clients, vous devez respecter les dispositions réglementaires, à savoir :

- effectuer la déclaration en mairie avec copie à l'ARS (fiche de déclaration et dossier technique) ;
- respecter les règles techniques et les réglementations pour réaliser et utiliser ces ouvrages ;
- surveiller plusieurs fois par jour la qualité d'eau du (des) bassins et informer les clients des résultats de cette surveillance ;
- vous soumettre au contrôle sanitaire de l'eau mis en place par l'ARS, prendre en charge les frais inhérents et respecter les règles et les limites de qualité de l'eau fixées par décret ;
- pour les spas et les jacuzzis, mettre en place un suivi des légionnelles dans l'eau;
- utiliser des procédés et produits de traitement de l'eau agréés par le ministère;
- employer pour l'entretien des produits de nettoyage et de désinfection efficaces et qui ne constituent pas un danger pour la santé des baigneurs. .

Si vous souhaitez des renseignements complémentaires :

Adresse postale : Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ARS), Délégation Départementale - 8, rue du Père Joseph Wrésinski - CS 22321 - 16023 ANGOULEME CEDEX -

Téléphone : 05-45-97-46-45

Adresse mail : ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr

Personne à contacter : Romane MORISSON : romane.morisson@ars.sante.fr

Minicipality of Vindelle *English Version*

Information note to residents

The provision of the public of swimming pools, spas, jacuzzis, etc.

Madam, Sir,

In tourist resorts' such as lodges, Bed and breakfast, Hotels with restaurant, campground, etc. making available to the clientele, to the swimming pool, spas, Jacuzzi, etc., the Agency of Health (ARS) noticed defects of information of the owners concerning the declaration of opening of these ponds.

That is why, at its request, 1 remind you that if you have a pond, whatever it is, that you give to your customers, you have to respect regulatory measures, worth knowing :

- make the statement in the city hall with copy to the ARS (report form and technical file);
- respect the technical rules and the regulations to realize and use these works ;
- watch several times of the day the quality of water of pond(s) and inform the customers of the results of the monitoring;
- you submit to the health check of the water set up by the ARS, take care of the associated expenses and respect rules and quality limits of the water fixed by decree;
- for spas and jacuzzis, set up a follow-up of légionelles in the water ;
- use processes and produced and water treatment approved by the ministry ;
- use for effective conditioned cleaning and disinfection products that don't constitute a danger for the health of the swimmers.

Should you have any questions or requirements :

Mail address : Agence Régionale de Santé Aquitaine Limousin Poitou-Charentes (ARS), Délégation Départementale - 8, rue du Père Joseph Wrésinski - CS 22321 -16023 ANGOULEME CEDEX-

Phone : 05-45-97-46-45

Emailing address : ars-dd16-sante-environnement@ars.sante.fr

Person to contact : Romane MORISSON : romane.morisson@ars.sante.fr

La viticulture évolue

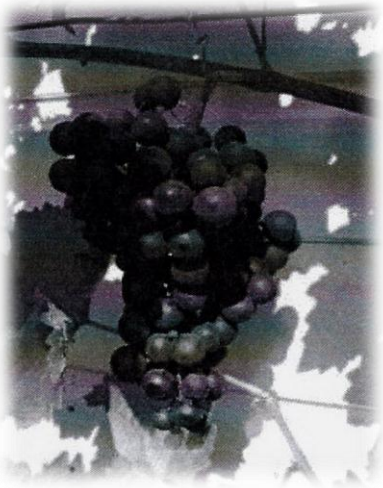

Viticulteurs,

Depuis la suppression de l'article 408 du code Général des Impôts en octobre 2015, vous n'avez plus à déposer et à faire enregistrer votre déclaration de stock de vins en mairie au 31 juillet.
Vous avez le choix, cette année, entre :

- la déposer ou l'adresser au format papier directement au service de la viticulture dont vous dépendez, jusqu'au 10 septembre 2016 (*cachet de la poste faisant foi*).

L'imprimé **CERFA 10704** est disponible sur le site internet de la douane à l'adresse suivante : https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_l0704.do
Chemin d'accès : www.douane.gouv.fr - professionnels - formulaires douaniers (CERFA) formulaires droits indirects et accises - CERFA 10704 - notice CERFA 50342).

- la souscrire de manière dématérialisée sur le site Prodouane, sur le téléservice "STOCK", après habilitation par le service des douanes.

Précisions :

Les viticulteurs familiaux (*qui réservent leur récolte de vins à leur consommation personnelle*) n'ont plus à souscrire de déclaration, quel que soit le volume des vins détenu au 31 juillet.
Cette déclaration est obligatoire pour tous les viticulteurs commercialisants, y compris ceux qui n'ont plus de stocks dans leurs chais à la date du 31 juillet.

DOUANES & DROITS INDIRECTS	**Pour tout renseignement, deux services viticulture sont à votre disposition en Charente**	
	11 Rue de Pons – BP 138 16108 COGNAC Cedex 09.70.27.51.83	264 Rue de Périgueux 16022 ANGOULEME 09.70.27.51.85

Modification des jours d'ouverture des guichets de la Préfecture

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Les guichets de la préfecture sont ouverts les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h45 depuis le 1er juillet 2016, par conséquent ils seront fermés les mercredi et vendredi.

L'accueil téléphonique concernant uniquement les permis de conduire, les cartes grises et les commissions médicales, sera ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 16h00 au 05.45.97.62.33

Marché du Dimanche matin

Pour rappel, plusieurs commerçants sont présents chaque dimanche matin sur la place de l'église de Vindelle. Vous pourrez y trouver par exemple : pâtisseries, pain, fromages, fruits et légumes, boucherie.

Base Canoë-kayak de Vindelle

Saison réussie pour la base canoë de Vindelle

Le 7 juillet dernier a été inaugurée la base canoë de Vindelle située à proximité de la baignade. Le Pays d'Entre Touvre & Charente, initiateur du projet, a confié la réalisation du projet (financé à 80% par le Département Charente) à la Communauté de Communes Braconne-Charente. La gestion de cette base est assurée par le Comité Départemental de Canoë-Kayak par l'intermédiaire des clubs locaux (*Angoulême, Gond-Pontouvre et Ruelle*). Différents parcours sont proposés :

- Parcours sur place ou d'une heure - « boucle par le bras du Paradis »
- Guissalle à Vindelle : 5km
- Marsac à Vindelle : 8 km
- Baignade de Vars à Vindelle : 12 km

Eté 2016 : un bilan très positif…

Le nombre de personnes embarquées est largement supérieur aux prévisions. L'objectif qui était de 1000 à 1200 personnes embarquées pour la saison 2016 (*juillet-août*) est largement dépassé. En effet, ce sont 4000 personnes qui sont venues découvrir le fleuve Charente : 10 % en stand-up paddle, 15 % en pédalo et 75 % en canoë. Le prévisionnel 2020 est déjà atteint signe d'une réelle réussite !

60% des embarcations ont eu lieu sur place ou la « boucle du Paradis », 20% à partir de Guissalle, 13% de Marsac et 7% de Vars.

L'origine géographique des personnes montre que cette base répond aux attentes des habitants. En effet, 30% des personnes habitent sur le territoire du Pays d'Entre Touvre & Charente, 16% viennent du Grand-Angoulême et 13% du Département de la Charente.

Fort de cette réussite, nous vous attendons nombreux l'année prochaine pour découvrir les nouveautés !

Le 19 septembre 2016,
DESTINATAIRES =>
Elus du secteur du pays d'Entre Touvre et Charente
Office de tourisme du Pays Angoumois

OBJET : Remerciements pour le projet base canoë-kayak de Vindelle

Madame, Monsieur,
La 1ère saison estivale de la base canoë de Vindelle, vient de se terminer par un net succès de par la forte fréquentation :

- 3900 embarquements entre le 1/07 et 3/09 : plus de 3 fois le prévisionnel de fréquentation attendu :
  - 2950 canoës ou kayaks
  - 350 stand up paddle
  - 600 pédalos
- Une moyenne de 60 personnes par jour accueillies avec un pic à 208 personnes le 14/08/16

Cette fréquentation exceptionnelle, laisse à penser que le site de Vindelle va devenir un site important au plan touristique pour le canoë-kayak grâce à la qualité des aménagements, du matériel, des parcours…
Grâce à votre confiance et à votre soutien, un projet structurant a pu voir le jour. Un projet qui a pu répondre aux attentes des citoyens du territoire et au-delà avec :

- 1 100 de la CDC Braconne Charente
- 600 du Grand Angoulême
- 950 du Département
- 1 000 de la Région ou du national
- 150 étrangers

Encore une fois nous saluons votre volonté politique et nous remercions tous ceux qui ont contribué à la bonne réalisation de ce projet : élus, techniciens (*CDC, pays, département, clubs, ffck*), bénévoles…
C'est grâce à ce type d'initiatives que nos territoires, que la Charente et que la canoë-kayak se développent et qu'une dynamique positive de croissance est impulsée.
MERCI !

Cordialement,
Patrick DELAGE,
Président du comité départemental de Charente de Canoë-Kayak

Contact de la base canoë-kayak de Vindelle :
Tél. : 07.68.16.56.85 / Mail : info@canoevindelle.fr / Site internet : www.canoevindelle.fr

Merci aux partenaires du projet **:**

Marché de pays 2016 à Vindelle

Quelle belle journée que ce dimanche 2 octobre, jour de notre marché de pays !

Le soleil était au rendez-vous, cela a permis une belle fréquentation du public venus voir les 43 exposants et le très bon et époustouflant spectacle de la compagnie "du fil à retordre".

Le matin, les traditionnelles vendanges : les enfants sont partis en calèche accompagnés d'adultes pour ramasser le raisin dans la vigne, le ramener au marché où le pressoir les attendait pour récolter ce précieux moût que tout le monde a goûté : il n'en est pas resté une goutte !

Beaucoup ont apprécié le repas servi par le comité des Fêtes avec son traditionnel sanglier à la broche.

Cette année, il se faisait sur le site des Fins Bois, lieu plus aéré et plus pratique pour se garer. Les exposants qui avaient des choses fragiles à installer ont apprécié la salle.

Rendez-vous l'année prochaine !

Numéros de téléphones utiles

Nos Infirmières :

Brigitte FRANCK	06 32 17 95 78
Nathalie GUENOT	06 83 70 97 23
Aurélie CHARRIER	06 32 17 95 78

Cabinet ouvert sans rendez-vous de 7h30 à 8h45

Notre mairie :

Secrétariat mairie	05 45 21 42 82
Numéro élu d'astreinte	06 15 10 38 64

À utiliser, en cas d'urgence, en dehors des heures d'ouverture de la mairie et le Week-End.

Nos assistantes maternelles :

Lolita BESSE	05 45 21 43 11
Floriane BROUILLET	05 45 66 27 23
Estelle LAVIE	05 45 96 40 76

Anne JOSLET dépend de la crèche familiale de St Yrieix.

Pour toute information, s'adresser au *05 45 95 99 78*

Nos commerces de Vindelle :

La boulangerie : Eric FERNANDES	05 45 21 42 43
Le salon de coiffure : Sabrina BABIN	05 45 61 34 68
Le bar-restaurant : Maryse et Eric GUILLAUT	05 45 21 07 14

Sites internet et contacts :

Site communautaire catholique :	http://www.paroisse.ccbc.fr
Site de la Communauté de Communes :	http://www.braconne-charente.fr
Site de la Commune de Vindelle	http://www.vindelle.fr
A.P.E. Balzac-Vindelle :	http://ape-balzac-vindelle.fr
R.P.I. Balzac-Vindelle :	http://sitesecoles.ac-poitiers.fr/rpi-balzac-vindelle
Aéromodélisme Vindelle « Les Aiglons » :	http://aeromodelisme.vindelle.fr
Site du groupe des élus de la commune :	http://www.bienvivreavindelle.fr

La plaquette « Vindelle vous accueille » est disponible en téléchargement et en mairie.

Pour transmettre une information au groupe communication :	echo.vindellois@vindelle.fr
Si vous avez un message à faire passer aux élus :	elus@vindelle.fr
Contact comité des fêtes :	comite-des-fetes@vindelle.fr

Autre info importante :

Le Défibrillateur communal (DAE) est disponible à la « salle des fins bois ».

Les entreprises dont le siège se situe à Vindelle :

- « La façadière » EURL **LAURENT Sandrine** Crépis, enduits tous genres neuf et rénovation

  8 route des 7 journaux

  05 45 96 46 37 – 06 17 15 60 87

  laurent-facadiere@laposte.net

- Le tailleur de pierre **Romain LOY** Création, rénovation, restauration de façade, maçonnerie

  Les Moreaux

  06 22 73 56 76

  loy.romain0108@gmail.com

- L'entreprise de peinture **Juan Carlos TORRES** Revêtements sols et murs, parquets collés et flottants

  Route Jean Chapelot – Les Fougères

  06 75 62 29 74

  juancarlostorres@hotmail.fr

- L'électricien **Damien SARDET** Electricité générale, dépannage

  27 route de Guissalle

  05 45 23 69 12 – 06 16 77 75 97

- L'espace événementiel et culturel « **LES MODILLONS** »

  2 allée du Logis Cassé, Guissalle

  05 45 21 65 29

  contact@lesmodillons.com

  Site internet : http://www.lesmodillons.com

- L'artisan de Plâtrerie **Roland DEBORD** Carrelage, placoplâtre, isolation

  97 rue Jean Chapelot 05 45 21 92 84

- Le couvreur **Patrick DEBAUD** Maçonnerie, Couverture

  3 Impasse de la Fosse du loup Vindelle 05 45 61 75 82 – 06 30 58 99 73

- Fourniture & Pose de menuiseries **Yannick LACOMBE** 06.07.39.22.22 Fax : 05.45.66.20.36

  Les sept Journaux

  lacombe.yannick@yahoo.fr

- Mini-Pelle avec Chauffeur **Pascal FAUCONNET** 06.03.52.42.02
  Le Puy du Maine pasfoco@orange.fr

- Fabrication de tampons *Direct Laser Net SARL* **Alain ABOU AKAR**
  12 rue de l'ancienne école - Cidex 319 http://www.directlasertampons.com
  Tonne 05.40.21.40.30 / 06.88.18.28.06
  contact@directlasertampons.com

DIRECTLASERTAMPONS
Une bonne empreinte pour faire bonne impression

- Vente et montage de pneus à domicile – « Proxigom » **Laurent RENARD**
  8 lotissement de la mothe proxigom@gmail.com
  16430 Vindelle 06.51.10.99.99

PROXI GOM

- Création et gestion de sites internet – Création de supports publicitaires (*print*)
  Dessin d'architecture intérieure – Dessin d'art (*fresques, tableaux, tatouages..*)
  2 place du marronnier
  Tonne 16430 Vindelle www.jadgarden.fr
  JadGarden (*Julie Proux*) 06.84.92.96.11
  jadgarden@gmail.com

Jad Garden

- Plomberie – Chauffage **SARL JPCV** **Julien POITEVIN**
  11 Rue des Vignes julien.plomberie.chauffage@gmail.com
  16430 Vindelle 06.47.79.88.34

JULIEN
PLOMBERIE
CHAUFFAGE
VENTILATION

Les animations passées – Le communiqué des Associations

Association PEPS

La troisième édition de la randonnée PEPS a rencontré cette année encore un vif succès. 150 participants et encore une fois des artistes de talent tout au long du parcours. Un pique-nique était proposé, sorti du panier ou avec la possibilité d'une restauration rapide. Tout au long du repas Karen Bouron « Miss Lulla » et son musicien nous a enchanté avec sa voix sensuelle. Encore une merveilleuse journée qui a fait se rencontrer jeunes et moins jeunes dans une ambiance champêtre.

Le 19 novembre à 20h30 PEPS invite à la salle des fins bois, Danielle CAZENABE dite La Nine et son guitariste Philippe Birot pour rendre hommage à une grande dame de la chanson française qui est BARBARA. Ils interpréteront une quinzaine de succès et d'autres titres moins connus.

Une belle soirée en perspective.

Réservation possible au 06.85.23.95.99

Véronique JEAN

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'année 2015-2016 s'est achevée le 30 juin par une remise de médailles à Marie-Rose FILLON licenciée depuis 1997 et à Ginette SICAIRE licenciée depuis 2001
La soirée s'est clôturée par un vin d'honneur.

Les séances de gym ont repris le lundi 5 septembre 2016 à la **salle des Fins Bois,**
le **lundi** avec Valérie à **18 h 45**
et le **jeudi** avec Nathalie à **20 h 30**.

La licence est de **84€**, les deux premiers cours sont gratuits et un certificat médical obligatoire.

Pour tout renseignement :

Brigitte CHASLERIE : 05 16 09 30 75
Marylène MORIN : 05 45 21 47 77

A.P.E Balzac-Vindelle

Suite à l'élection du 19 Septembre 2016, voici la composition du nouveau bureau :

- Président : **M. Erwan SALIOU** — 9 rue des Vignes 16430 Vindelle, 07 82 16 92 27
- Présidente adjointe : **Mme Pascale JOLLY** — 1 chemin de la côte 16430 Vindelle, 06 71 34 25 21
- Trésorière : **Mme Clémence COULETTE** — 2 rue du stade 16430 BALZAC, 06 63 80 30 27
- Trésorier adjoint : **M. Aurélien BACQUET** — 1 chemin des carreaux 16430 Vindelle, 06 26 26 36 25
- Secrétaire : **Mme Jennifer LEOUTRE** — chemin de fond chiron - Grosbot 16570 St Genis d'Hiersac 06 32 41 96 66
- Secrétaire adjointe : **Mme Yuna SALIOU** — 9 rue des Vignes 16430 Vindelle, 06 98 74 00 67

Association Baby-foot Club Vindellois

TOURNOI DE BABYFOOT ORGANISE PAR L'A.B.C.V LE 11 JUIN 2016

Fin de la saison de Babyfoot pour l'A.B.C.V avec en conclusion l'organisation du 1er tournoi de babyfoot organisé depuis l'ouverture du club voilà 3 ans.

A l'organisation de ce tournoi ont répondu présent des équipes de BORDEAUX, LIMOGES, ROCHEFORT et POITIERS en plus des joueurs Charentais.

Le 11 juin 2016 se sont affrontés des joueurs dans une ambiance amicale tout en gardant l'esprit de compétition.

Beaucoup de parties ont été accrochées, les 1/2 finales ont vu les confrontations des équipes **Kim / Timmy** de l'A.B.C.V contre **Benjamin / Fabrice** du club de Rochefort. Victoire de l'équipe **Benjamin / Fabrice** qui accède à la finale en remportant son match en 3 manches.

Les 3ème et 4ème places se sont jouées entre **Kim / Timmy** et **Frédéric / Sébastien**, belle victoire de Fréderic et Sébastien en 2 manches.

La finale a opposé une équipe de Vindelle contre une équipe de Rochefort, victoire de l'A.B.C.V en 3 manches gagnantes.

- L'A.B.C.V félicite et remercie tous les participants de ce tournoi qui a livré de superbes matchs et qui s'est déroulé dans une excellente ambiance.
- L'A.B.C.V remercie tous ses sponsors qui nous suivent depuis la création et ont cru en notre projet.
- L'A.B.C.V remercie également ses adhérents pour leur sérieux et leur fidélité depuis le début ainsi que les anciens adhérents qui ont répondu présent malgré qu'ils aient quitté le club pour raison professionnelle.

Pour conclure, la saison 2016/2017 a repris le 6 septembre et s'annonce passionnante avec encore plus de tournois ainsi que l'arrivée de nouveaux joueurs de grande qualité.

De plus, pour cette nouvelle saison, l'A.B.C.V vient de faire l'acquisition d'un babyfoot **BONZINI B90 ITSF** NEUF

Le Président Yannick THIOLAT

Le Comité des fêtes de Vindelle

Journée des associations

À l'occasion du rassemblement de la fête du brin d'aillet, 9 associations de la commune se sont vues remettre un chèque pour le partage du bénéfice de cette journée soit 148€. Merci à vous tous pour avoir dynamisé cette journée avec vos activités, le Club du 3ème Age qui œuvre avec le comité des fêtes pour la réalisation du repas, Gym, Aéromodélisme, Foot, Babyfoot, l'Ape, Club informatique, Peps.

Feu de st Jean

Après les pluies diluviennes de la veille, nous avons maintenu notre Feu de St Jean, très belle soirée malgré tout. Les personnes qui étaient présentes avaient envie de s'amuser. Merci aux DJ pour leur prestation, ils ont su faire bouger le public. Merci aussi à l'équipe du comité de nous avoir concocté un menu délicieux « brochettes de canard ainsi que les tartes aux pommes, tout était parfait »

Rendez-vous l'année prochaine samedi 24 juin 2017

Fête Foraine

Depuis 3 ans, nous nous organisons afin que la frairie démarre dès le vendredi soir. Le lâcher de ballons, le repas du samedi et du dimanche soir en restauration rapide ainsi que le Feu d'artifice, ont très bien marché. Notre bilan en est ressorti positif.

Marché de Pays

Cette année en changeant de site le comité a beaucoup apprécié de ne pas avoir à déplacer le matériel, nous avons fait la préparation du repas en toute sérénité, 167 repas ont été servis.

Le Loto du mois de Novembre a été annulé

Merci aux Vindellois!!!!

Le Président Gilbert EYMOND

A.S.F.C. Vindelle

Les U19 champions de promotion d'honneur et du challenge "Bon comportement esprit foot" formeront l'équipe première de Vindelle qui évolue en championnat de 2ème division district !

Après avoir remporté en 2014-2015 le championnat U18 de 1ère division et la coupe départementale, les jeunes footballeurs de Vindelle ont terminé la saison 2015-2016 invaincus et champions de promotion d'honneur. Une très belle performance à laquelle s'ajoute la première place, sur 34 équipes, au challenge "esprit foot". Ce challenge récompense dans chaque catégorie les équipes les plus fair-play et les moins sanctionnées disciplinairement au cours de la saison. A ce titre une délégation du club de Vindelle s'est rendue au Futuroscope en juin, ou environ 300 convives assistaient à la cérémonie de remise des récompenses organisée par la ligue du centre ouest. A travers la performance de nos jeunes, le club de Vindelle a été honoré au niveau régional. Au-delà des récompenses, c'est l'image d'un comportement sportif respectueux et citoyen que nous retiendrons.

Comme prévu, cette équipe qui s'est forgé un beau palmarès depuis 7 ans dans les différentes catégories jeunes, devient l'équipe première de Vindelle pour la saison 2016-2017 ! Ce projet né il y a 10 ans, avait pour fil conducteur la formation d'un groupe issue de notre école de football pour l'ossature de la future équipe première, et c'est une grande satisfaction pour tous les dirigeants de l'avoir mené à bien, car le pari n'était pas gagné d'avance !
Le 2ème pari est de lancer cette très jeune équipe, incontestablement la plus jeune de son championnat, dans le grand bain du football senior, avec comme apprentissage l'objectif de se maintenir dans la division actuelle. A noter que Vindelle sera l'attraction de ce championnat de par la jeunesse de son groupe, une situation atypique et très rare à ce niveau de compétition !
C'est donc une saison inédite et passionnante qui s'annonce, avec tous ces jeunes formés au club, qui auront envie de porter au plus haut les couleurs Vindelloises !

Le groupe qui formera cette équipe se compose ainsi :

- Clément Berluraud_____19 ans
- Attie Walid _____19 ans
- Alex Moderne _____19 ans
- Alexandre Bissiere_____18 ans
- Tanguy Moulidier _____18 ans
- Camille Brechemier____18 ans
- Redwan Bouazza _____18 ans
- Léo Morney _____18 ans
- Lucas Raboteau _____18 ans
- Victor Guerin _____18 ans
- Hugo Guerin _____18 ans
- Tanguy Potel _____17 ans
- Alexandre Potel_____17 ans
- Teddy Collignon _____17 ans

Pour rappel, 8 joueurs de cette liste étaient finalistes sous les couleurs de Vindelle en 2011, lors de la finale régionale benjamin (U13) contre Poitiers, qualificative pour la finale nationale !

Educateurs :	**Julien Nebout**	06 63 91 88 54 ou 05 45 25 28 72
	Aurélien Sicaire	06 25 77 19 75
	Patrick Picard	06 78 07 49 81 ou 05 45 21 47 27
	Thierry Morney	06 66 47 36 01 ou 05 45 65 77 73
Président Vindelle :	**Fréderic Potel**	06 08 75 79 17
Secrétaire Vindelle :	**Sylvie Viaud**	06 70 13 37 29 ou 05 45 90 92 98
Président Balzac :	**Loïc Malloire**	06 28 36 08 56
Secrétaire Balzac :	**Jean-Claude Gay**	06 04 04 82 91

Thierry MORNEY

Société de chasse de Vindelle

L'évolution de la chasse à Vindelle,

Un nouveau bureau a été constitué :

- Président : M. Yannick LACOMBE
- Vice-président : M. Jean-Jacques DEBAUD
- Trésorière : Mme Marie FAVREAU
- Trésorier adjoint : M. Fabrice MALECOT
- Secrétaire : M. Jean-Marc AMSLER
- Secrétaire adjointe : Mlle Flora FAVREAU.

- **C**ulture d'**I**ntermédiaires **P**ièges **à N**itrates : (CIPAN)

  - M. SARDET 12 ha
  - M. BESSON 16 ha
  - M. CHALLANDES 3,5 ha

M. Jean-Jacques DEBAUD a pris contact avec l'Association PROM'HAIES pour un projet de réimplantation des haies (*coût 600 €*), sur un terrain appartenant à M. BESSON, sur 250 m de long mais il lui est fait interdiction d'en changer la destination pendant 15 ans.

- Projet en cours : aucun coût pour la société, contacter les associations, écoles ou centres de loisirs pour en assurer la plantation. La représentante de la Fédération Départementale des chasseurs, si l'on en est d'accord, s'investira pour que ce soient des enfants qui plantent les arbres.

M Jean-Jacques DEBAUD a passé deux jours avec un stagiaire de la Fédération Départementale sur les terrains pour répertorier les palisses ainsi que les cultures effectuées sur chaque parcelle (*maïs, vigne, chaume*).

Il a été convenu par l'ensemble du bureau par rapport aux finances de la société de lâcher 90 perdrix grises, 60 perdrix rouges dites «Royales».

La Fédération nous a adressé des fiches de suivi pour observer l'implantation de ces oiseaux qui ont été bagués le jour des lâchers. Ceux-ci ont eu lieu pendant la dernière semaine de juillet.

Trois cages de rappel ont été mises en place pour tenir les oiseaux sur la commune.

Ces trois points ont été réapprovisionnés en nourriture et en eau par M Christian TEXIER et M Jean-Jacques DEBAUD durant un mois

Le Club des Aînés

Prochaines dates pour les bennes à papier et cartons uniquement à côté de l'école :

- 25 novembre 2016 en fin d'après midi
- 26 novembre 2016
- 27 novembre 2016

Pour tout renseignement contacter notre présidente, Madame LABREGERE, au 05 45 21 40 21

Superbe réalisation d'un Vindellois passionné d'avions

Après avoir assuré durant plusieurs années la présidence du club d'Aéromodélisme « Les Aiglons » de Vindelle, **Alain GRENET**, qui souhaitait « changer de taille », s'est acheté un premier avion ULM d'une dizaine de mètres d'envergure, après 5 ans de travail acharné et de recherches depuis octobre 2012 et quelques 4 000 heures de travail, il vient de terminer l'avion qui lui faisait envie depuis longtemps le GAZAILE 2, équipé d'un moteur BMW 1150cm^3 et d'une hélice à pas variable de sa conception, il pense dépasser les 250Km/h. Les premiers essais sont très concluants ! Bravo pour ce travail spectaculaire et bons vols la tête dans les nuages.

Voir article : http ://www.sudouest.fr/2016/07/11/l-aero-club-de-la-pierre-levee-a-ouvert-ses-portes-2430503-1100.php

Agenda des manifestations à venir

Fête de l'armistice

- Vendredi 11 novembre 2016 — 11h00 au monument aux morts de Balzac
  11h30 au monument aux morts de Vindelle

Suivie d'un vin d'honneur, la population est invitée à pavoiser et à assister à cette cérémonie.

Téléthon 2016

- Samedi 3 décembre — Salle des fins bois

Repas des aînés

- Dimanche 11 décembre — Salle des fins bois

Fêtes animées par le Comité des fêtes :

- Samedi 3 décembre : **Téléthon à Vindelle**
- Samedi 31 décembre : Réveillon

Activités animées par PEPS

- ✓ 19 novembre 2016 — 20h 30 - soirée « BARBARA » à la salle des fins bois.

Les notes d'humour de Robert :

Apophtegmes !

Le mot est très compliqué mais j'adore !! Un apophtegme est un précepte, une sentence, une parole mémorable ayant valeur de maxime

Exemples :

- L'homme descend du songe (*Georges Moustaki*)
- Elle était belle comme la femme d'un autre (*Paul Morand*)
- L'enfant est un fruit qu'on fit (*Léo Campion*)
- C'est curieux, se faire refaire les seins, ça coûte la peau des fesses (*Vincent Roca*)
- Quand il y a une catastrophe, si on évacue les femmes et les enfants d'abord, c'est juste pour pouvoir réfléchir à une solution en silence
- Vous connaissez l'histoire du mouton qui court jusqu'à perdre la laine ?
- Si vous m'avez compris, c'est que je me suis mal exprimé (*Alan Greenspan*)
- L'ennemi est bête, il croit que c'est nous l'ennemi, alors que c'est lui (*Pierre Desproges*)
- Vous n'êtes pas responsables de la tête que vous avez, mais vous êtes responsables de la gueule que vous faites.
- Elle est tellement vieille qu'elle a un exemplaire de la Bible dédicacé.
- Quand Rothschild achète un Picasso, on dit qu'il a du goût. Quand Bernard Tapie achète un tableau, on demande où il a trouvé les ronds
- Si la Gauche en avait, on l'appellerait la Droite (*Reiser*).
- De nos jours, l'assistance à personne en danger se résume à assister au danger...
- N'attendez pas la solution de vos problèmes des hommes politiques puisque ce sont eux qui en sont la cause (*Alain Madelin*)
- Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu'elles concernent l'avenir.
- Quand un couple se surveille, on peut parler de "communauté réduite aux aguets"
- Les socialistes ont eu tort de venir au pouvoir. Ils auraient dû faire comme Dieu : ne jamais se montrer pour qu'on continue à y croire (*Coluche*).
- Un mec est venu sonner chez moi pour me demander un petit don pour la piscine municipale, je lui ai donné un verre d'eau.
- Cette nuit un voleur s'est introduit chez moi, il cherchait de l'argent. Je suis sorti de mon lit et j'ai cherché avec lui.
- La seule fin heureuse que je connaisse, c'est la fin de semaine...
- De chez moi au bar il y a 5 minutes, alors que du bar jusque chez moi il y a 1 h 30 !..
- L'ironie c'est quand tu rentres en prison pour vol de voiture et que tu sors pour bonne conduite.
- Le travail d'équipe est essentiel. En cas d'erreur, ça permet d'accuser quelqu'un d'autre !
- Les parents, c'est deux personnes qui t'apprennent à marcher et à parler, pour te dire ensuite de t'asseoir et de te taire !
- Avant je savais bien écrire et, un jour, j'ai eu un téléphone portable : **é depui il c produi kelk choz 2 byzar**.
- Les statistiques, c'est comme les bikinis : ça donne des idées mais ça cache l'essentiel !
- J'ai dit à ma femme que j'avais envie de la tuer, elle m'a dit que j'avais besoin de consulter un spécialiste. J'ai donc engagé un tueur à gages.
- Le Père Noël est le seul barbu qui peut survoler les États-Unis sans problèmes.
- L'être humain est incroyable : c'est la seule créature qui va couper un arbre pour en faire du papier et écrire dessus : "Sauvez la forêt"

EXPOSITION

DESSIN & CONTEMPORAIN

DU 30 OCTOBRE AU 18 DÉCEMBRE 2016

Ouverture les dimanches de 15h00 à 18h30
et sur rendez-vous (entrée libre)

ESPACE CULTUREL

Les MODILLONS

2 allée du Logis Cassé
16430 Vindelle
www.lesmodillons.com

Les MODILLONS
Espace événementiel et culturel

DDESSIN

3e para//R/e

EESI

la cité internationale de la bande dessinée et de l'image